

SCHEDULE2-TEMPLATE

Date de publication : 30/06/2019

Nom (Art. 1.01)	Professionnels de la santé: ville de l'adresse d'exercice principale ; Etablissements de santé: ville de l'établissement (Art. 3)	Pays de l'Adresse professionnelle (Schedule 1)	Adresse professionnelle principale (Art. 3)	Identifiant unique OPTIONNEL (Art. 3)	Dons et subventions aux établissements de santé (Art. 3.01.1.a)	Contribution aux avantages des événements (Art. 3.01.1.b & 3.01.2.a)			Honoraires et frais (Art. 3.01.1.c & 3.01.2.c)		TOTAL OPTIONNEL
						Parrainages avec les établissements de santé ou les tiers, désignés pour gérer un événement	Frais d'inscription	Voyage & Hébergement	Honoraires	Dépenses connexes convenues dans les honoraires et frais ou les contrats de conseil, y compris voyage et hébergement applicables au contrat	
<i>PUBLICATION INDIVIDUELLE-une ligne par individu (ex : tous Les transferts de valeur au cours d'une année pour un individu : Le détail doit être disponible pour Les bénéficiaires individuellement ou pour consultation par Les autorités publiques uniquement, Le cas échéant)</i>											
<i>AUTRES, NON INCLUS CI-DESSOUS - quand L'information ne peut être divulguée sur une base individuelle pour des raisons juridiques</i>											
I N D	Montant total attribuable aux transferts de valeur de ces bénéficiaires - Art. 3.02								8434,65	6104,01	14538,66
	Nombre de bénéficiaires publiés en agrégé - Art. 3.02								4	4	5
	% de bénéficiaires inclus dans la publication agrégée par rapport au nombre total de bénéficiaires publiés - Art. 3.02								100,00	100,00	N/A

Nom (Art. 1.01)	Professionnels de la santé: ville de l'adresse d'exercice principale ; Etablissements de santé: ville de l'établissement (Art. 3)	Pays de l'Adresse professionnelle (Schedule 1)	Adresse professionnelle principale (Art. 3)	Identifiant unique OPTIONNEL (Art. 3)	Dons et subventions aux établissements de santé (Art. 3.01.1.a)	Contribution aux avantages des événements (Art. 3.01.1.b & 3.01.2.a)			Honoraires et frais (Art. 3.01.1.c & 3.01.2.c)		TOTAL OPTIONNEL
						Parrainages avec les établissements de santé ou les tiers, désignés pour gérer un événement	Frais d'inscription	Voyage & Hébergement	Honoraires	Dépenses connexes convenues dans les honoraires et frais ou les contrats de conseil, y compris voyage et hébergement applicables au contrat	
<i>PUBLICATION INDIVIDUELLE-une ligne par organisation (ex : tous Les transferts de valeur au cours d'une année pour une organisation : Le détail doit être disponible pour Les bénéficiaires individuellement ou pour consultation par Les autorités publiques uniquement, Le cas échéant)</i>											
Genolier Swiss Vision	Genolier	Suisse	Route du Muids 3			2000,00					2000,00
<i>AUTRES, NON INCLUS CI-DESSOUS - quand l'information ne peut être divulguée sur une base individuelle pour des raisons juridiques</i>											
O R G	Montant total attribuable aux transferts de valeur de ces bénéficiaires - Article 3.02					33500,00				10077,00	43577,00
	Nombre de bénéficiaires publiés en agrégé - Article 3.02					10				1	11
	% de bénéficiaires inclus dans la publication agrégée par rapport au nombre total de bénéficiaires publiés - Article 3.02					90,91				100,00	N/A

PUBLICATION AGGREGÉE

R
&
D

Transferts de valeur de recherche et développement tel que défini (Article 3.04 et Schedule 1)

60115,66